J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 580 19 février 1980
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

580

Domaine public

Démesure française

Au chapitre nucléaire, la France, comme on sait, met les bouchées doubles. Et le rythme de ses engagements ne faiblira pas ces prochaines années, devrait-on systématiquement employer la force contre les contestataires. Prévisions «raisonnables»: la production française de courant d'origine nucléaire devrait atteindre une capacité de 450 milliards de kWh en 1990.

Le programme est si bien lancé que de nouvelles questions se posent, relève le dernier bulletin de l'Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL), peu suspect de réticences à l'égard de l'atome: le problème n'est plus de produire mais de faire consommer cette électricité! Le directeur des services financiers et juridiques de l'Electricité de France (EDF), M. Paul Questiaux, s'en serait ouvert lors d'un récent colloque organisé par la Société française d'énergie nucléaire: on envisage, outre-Jura, de vendre de l'électricité nucléaire aux voisins de la France vers les années 1985-1990, mais en définitive «tout repose sur la pénétration de l'électricité dans l'industrie»...

Voilà qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives à la Suisse, fondée dès lors à demander des comptes sérieux à Paris sur l'impérieuse nécessité de la mise en action du surrégénérateur de Creys-Malville à 60 km de Genève.

Château de cartes

Comme il fallait s'y attendre, les savants calculs de Vital Gawronski, publiés dans le dernier numéro de «La Vie économique» (1/1981) et mettant en évidence l'explosion du pouvoir d'achat des travailleurs pendant le siècle dernier (voir DP 578) font les délices des commentateurs bourgeois.

Vital Gawronski coiffait son château de cartes pseudo-scientifique par une profession de foi angélique: «L'élévation du niveau de vie pour tous a créé du même coup les conditions d'un apaisement des tensions et conflits sociaux, apaisement qui n'est devenu possible que depuis que riches et pauvres ne constituent plus deux mondes ennemis l'un de l'autre.»

La Correspondance politique, porte-parole des milieux patronaux, voit, elle, dans la «démonstration» du distingué spécialiste, un certificat d'efficacité décerné à l'économie de marché. Résumant les propos de Gawronski, elle conclut en ces termes dans le «Journal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers» (7/1981): «Nous sommes bien loin des prévisions de Karl Marx qui, au milieu du siècle dernier, croyait à un appauvrissement de plus en plus prononcé de la classe ouvrière. Malheureusement, Marx n'est pas encore mort pour tout le monde et trop s'inspirent encore de ses théories, pourtant depuis si longtemps réfutées par la réalité. N'est-il pas temps d'enterrer les vieilles idéologies pour affiner encore le bilan «globalement positif» de l'économie de marché?»

Du bon usage de la fuite en arrière dans les statistiques.

JUSQU'À LA FIN DU MOIS

Toujours à votre disposition, et jusqu'à la fin du mois de février — nous terminerons alors cette campagne lancée à la fin de l'année passée — pour faire parvenir pendant quelques semaines Domaine Public à un(e) ami(e) ou une connaissance à qui vous voudriez du bien!

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà répondu à cet appel, comprenant que pour un hebdomadaire qui vit sans publicité et sans subventions, cette forme de rayonnement d'«amis en amis» est pratiquement la seule possible, pour vivre, survivre et se développer.

VILLENEUVE-CHILLON

Un scénario pour la Tinière

Après un petit tour très remarqué sur le devant de la scène politique et journalistique, les acteurs principaux de l'«affaire de Villeneuve» ont regagné les coulisses. Un petit tour et puis s'en vont. L'heure est aux négociations sérieuses et il ne serait pas convenable qu'elles soient menées sous les feux de la rampe... A l'abri des regards indiscrets se joue donc ces semaines-ci l'avenir du plan de compromis proposé par le canton de Vaud (en l'occurrence, le Département des travaux publics).

Au moment où les idées, si belles et généreuses soient-elles, doivent se fondre dans des réalisations concrètes, cette espèce de huis-clos est sans doute paradoxal: toute la construction à l'étude repose sur une sensibilisation nouvelle — et bienvenue — de l'opinion publique à l'avenir du quartier de la Tinière, à l'avenir de ces quelques centaines de mètres de rivage lémanique menacés par les projets immobiliers d'un promoteur désigné à la vindicte de la foule; il y a des risques certains à monnayer entre initiés cette caution populaire, gagnée dans l'enthousiasme: les calculs seront-ils compris, le bel élan de ces derniers mois se perdra-t-il dans les sables des tractations terre à terre? Les prochains épisodes de ce feuilleton nous le diront. En attendant, et pour clarifier le débat autant que faire se peut et le sortir du secret des cabinets, trois points de repère.

1. *Le coût de l'opération*. Il faut bien parler du nerf de la guerre! L'histoire, déjà longue comme on l'a vu (DP 577 et 578), de ce quartier est jalonnée d'une série d'opérations financières et immobilières, plus ou moins juteuses. Plutôt plus que moins, comme on dit.

Un tout petit retour en arrière. En 1967, l'estimation fiscale de la parcelle Gétaz-Romang (6391 m², la plus petite des deux parcelles qui sont au centre de la polémique) avait été fixée à Fr. 400 000.—. Le conseil communal de Villeneuve allait renoncer à acheter cette parcelle pour Fr. 820 000.—, dernier prix du propriétaire. Cinq ans plus tard, en 1972, la vente est conclue au bénéfice de la société Danrestel pour la somme de Fr. 800 000.—, M. Martin Gétaz, président du conseil d'administration de Gétaz-Romang, le vendeur, fait également partie du groupe des nouveaux propriétaires... Et finalement, en 1980, M. Gottdiener reprend cette parcelle contre une créance de Fr. 1 350 000.—. Tout augmente!

LA PLUS-VALUE ET LE PROMOTEUR

Aujourd'hui, si tout le monde semble d'accord pour admettre que le nouveau plan de quartier a meilleure allure que les projets de M. Gottdiener, la plus-value des terrains concernés, enflée au fil des ans, n'en demeure pas moins acquise. La manière dont entendait en jouir le promoteur ayant soulevé un tollé général, cela suffit-il à le disqualifier pour la suite des événements, et particulièrement pour l'étape suivante, soit la réalisation d'un aménagement des rives plus conforme à l'intérêt général? Si oui, il faut admettre que la question d'un dédommagement se pose à nouveau, en même temps que doit être recherché un autre maître d'œuvre.

Le scénario le plus conforme au déroulement des dernières opérations serait celui-ci: si le canton se sent lié par les investissements déjà consentis à ce stade (on parle de Fr. 100 000.— pour les frais de la nouvelle étude), il s'affirmera, de concert avec la commune de Villeneuve, comme le «partenaire» le mieux à même d'assurer la qualité de la réalisation dans ses nouvelles dimensions. Il y aurait alors passation de pouvoirs entre M. Gottdiener et le canton de Vaud. On imagine d'emblée les colles que pose cette solution «raisonnable» puisque le Conseil d'Etat avait opposé, il y a quelques mois, un ferme refus à une demande d'indemnisation de M. Gottdiener au cas où il se désisterait. D'ici à ce que l'on se retrouve devant les tribunaux, il n'y a qu'un pas. Admettons cependant que le nouveau projet permet d'y voir plus clair, qu'une certaine sauvegarde des lieux est garantie et qu'au total l'Etat pourrait s'engager avec des objectifs précis, tant sociaux (loyers «convenables» malgré le prix du terrain) qu'économiques (défense des intérêts de la commune de Villeneuve, qui ne regorge plus de terrains à bâtir, après la mise sous toit d'un plan ambitieux de préservation des zones viticoles qui surplombent la ville).

Allons même plus loin dans le scénario! L'engagement de l'Etat pourrait n'être que temporaire. Jouant le rôle du «banquier» — cela se fait pour des terrains industriels; exemple: Allaman, pour le vendeur de meubles Ikea — l'Etat permettrait le démarrage rapide des travaux, surveillerait ensuite la réalisation de l'entreprise, et finalement reprendrait tout ou partie de «ses billes», se retirant au profit d'autres gérants ou acheteurs éventuels. Ne dit-on pas que des institutions d'Etat disposent de fonds qui pourraient être investis là, les occasions d'une telle dimension étant rares dans le canton de Vaud?

LES COMMUNES FACE AU CANTON

2. *Le rôle de l'Etat*. Au plus fort de la polémique sur le quartier de la Tinière, les critiques se sont multipliées à propos du rôle de l'Etat, accusé en gros d'avoir laissé faire au point d'avoir négligé son rôle d'aménagiste cantonal.

Sans revenir en détails sur l'intervention de l'Association pour la sauvegarde de Chillon, ni sur le poids de la presse dans cette affaire, il faut rappeler que ce fut comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu: le promoteur et la commune marchaient alors tranquillement la main dans la main, sur la base du premier plan de quartier légalisé en 1975. En fait, c'est cette caution communale d'abord qui a été remise en cause par les derniers événements — on doit à la vérité de dire du reste que si le nouveau projet prévoit une densité d'habitat un peu moindre et s'il embrasse une zone plus large que le plan précédent, il respecte simplement les options fondamentales en vigueur jusque-là, si on tient compte

que le projet de grande salle avait été abandonné entre-temps.
L'affaire de Villeneuve suffit-elle à démontrer que l'autonomie communale en matière d'aménagement est relative, susceptible d'être entamée par une intervention du canton, habilité à porter une appréciation qualitative sur des plans de quartiers? Voilà certainement une des questions qui sous-tend tout le «drame»! Elle prend un singulier relief au moment où les partis bourgeois, libéraux en tête, unissent leurs efforts pour ramener l'aménagement du territoire à la portion congrue.

3. *Les plans de quartier*. Le revirement de l'opinion, dressée contre les projets du promoteur Gottdiener, c'est un coup de projecteur sur les plans de quartier, un des points sensibles de l'aménagement du territoire.

La leçon de Villeneuve permettra-t-elle de revenir sur ces dizaines et ces dizaines de plans de quartier, approuvés à l'époque du grand boom, qui dorment dans les tiroirs, mais tout aussi «contestables» que celui qui nous occupe. Il y va tant de l'esthétique que des conditions d'habitation.
Un des correctifs imaginables: l'inscription, dans la loi sur l'aménagement du territoire, d'un délai de réexamen obligatoire et automatique de ces plans après une période à déterminer.

DANS DIX ANS, LA CROISSANCE...

Pour le reste, on peut rêver. La Tinière dans dix ans! Lorsque, dans le plus grand journal du canton, une voix puissante s'élèvera pour fustiger ces restrictions injustifiables infligées au développement touristique de Villeneuve, sympathique bourgade sacrifiée aux utopies sentimentalo-écologiques du début des années huitante. Lorsqu'un comité local de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie lancera des tracts pour la croissance de l'Est du canton, appels aux forces vives de la nation. Et de reprendre, sous les vivats, l'étude du plan de quartier de la Tinière... Qui vivra verra.

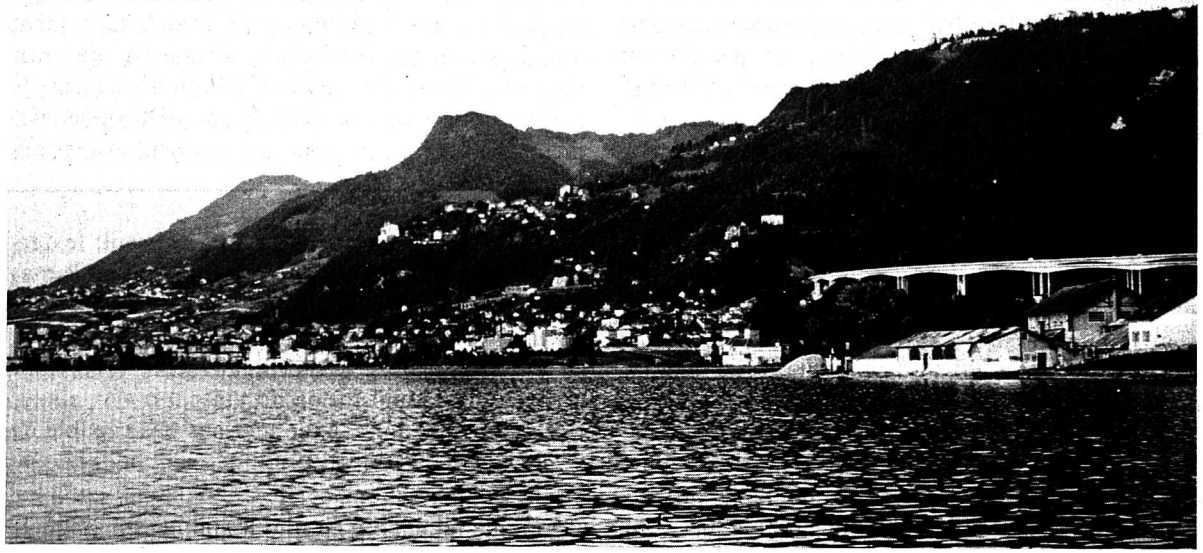

Photographies DP, pour mémoire, avant le grand chambardement! Montreux, sa tour et Chillon vus de Villeneuve. En haut sans les baraques de la Tinière, en bas avec (tout à droite du cliché). La grande solitude de Chillon...

ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Des larmes de crocodiles pour les épiciers

En France, où les magasins d'alimentation indépendants demeurent environ trois fois plus nombreux qu'en Suisse par rapport à la population, les épiciers et autres boutiquiers illustrent traditionnellement à la fois les petites entreprises et les classes moyennes dont les partis se disputent la clientèle électorale.

En Suisse, le petit commerce a cessé d'attirer la sollicitude des autorités et des milieux politiques à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, après la levée de la législation de cadenas et avec l'échec de l'impôt compensatoire et d'autres mesures corporatistes.

LA MOITIÉ MOINS EN VINGT ANS

Dans les vingt dernières années, le mouvement de concentration dans le commerce de détail s'est donc poursuivi librement, sauvagement. L'évolution a été tout à fait spectaculaire dans le secteur de l'alimentation: depuis 1960, le nombre des épiceries indépendantes, généralement rattachées à une organisation d'approvisionnement (Usego, Toura, etc.) a diminué de moitié, de 20 000 à 10 000 magasins en chiffres ronds.

Parallèlement, les surfaces de vente augmentaient de plus d'un tiers, et les chiffres d'affaires doublaient largement (même si les ventes n'ont guère augmenté en valeur réelle depuis 1970).

Toute cette «révolution commerciale» s'est opérée, dans le secteur alimentaire, au bénéfice exclusif des deux grandes fédérations coopératives (Migros et Coop) et de deux ou trois maisons à succursales multiples (principalement Denner).

Après avoir assisté au massacre sans bouger, les partis bourgeois font désormais — un peu tard — assaut d'initiatives en faveur de ces «pauv'détaillants».

La brève histoire de cette surenchère au sauvetage du petit commerce a commencé avec le lancement d'une initiative populaire «visant à garantir l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité, et à lutter contre le dépérissement des petits commerces»; conçu en termes généraux, le projet envisage notamment une clause du besoin pour la création des centres commerciaux et une imposition accrue des grandes sociétés de distribution (lisez: des coopératives). L'initiative émane du Mouvement national républicain (MNA), soucieux de «se sortir» du refrain xénophobe, et a bénéficié de l'appui des organisations de détaillants, qui ont récolté l'essentiel des quelque 113 000 signatures déposées au dernier moment le 3 octobre 1980; à eux seuls, les cantons de Berne, Zurich, Argovie et Lucerne ont livré plus de la moitié des signatures, dont la Romandie n'a fourni qu'un dixième.

RADICAUX ET UDC, MÊME ALIBI

Ces jours derniers, les radicaux et les démocrates de l'Union du Centre ont à leur tour fait risette aux épiciers. Ces derniers n'en attendaient pas moins de l'UDC, ex-parti des paysans, artisans et bourgeois, proche de l'USAM et défenseur en principe attitré des petites et moyennes entreprises. Et le vigoureux zurichois Christoph Blocher, l'homme fort des Usines d'Ems, le pourfendeur sans nuances de toute idée nouvelle, n'a rien trouvé de mieux que de reprendre une bien vieille revendication corporatiste: revoir le système d'imposition des socié-

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le condamné et l'ambassadeur

J'ai passé ces derniers jours à lire des livres concernant *Bavaud* — vous savez: ce jeune Neuchâtelois qui projetait d'assassiner Hitler et qui fut guillotiné à Berlin en 1941.

... Le livre de Hochhuth: *Tell 1938*; celui de Meienberg, dont on vient de tirer un film: *Es ist kalt in Brandenburg*; celui de Klaus Urner: *Der Schweizer Hitler-Attentäter*. Les deux premiers tenant B. pour un «héros», qui a agi seul; le dernier voyant en lui un «fou», envoûté par un camarade de séminaire (il avait songé à devenir prêtre et pour cela était entré dans un internat, quelque part en France), lequel «fou» également, se prenait pour le descendant du dernier tsar...
Bien: pour l'instant, je ne me sens pas capable de décider entre ces Messieurs.

Ce qui me retient ici, ce sont les points sur lesquels ils tombent d'accord:

Par exemple sur l'attitude des autorités suisses et plus particulièrement de notre ambassadeur de l'époque, *Frölicher*. Lequel, malgré les injonctions du conseiller fédéral Pilet-Golaz, chef du Département des affaires extérieures, ne tenta rigoureusement rien pour venir en aide au jeune Neuchâtelois — il avait vingt-deux ans en 1938.

Fort bien. Dans une certaine mesure, je m'explique son incurie: en 1938, et plus encore dans les années 1939-1941, l'Allemagne nationale-socialiste représentait pour notre pays une si grande menace, qu'il a pu craindre de compromettre la Suisse, sans aucun bénéfice pour l'intéressé.

Tout de même, un peu étonné de voir un ambassa-

tés coopératives, qui bénéficient de privilèges fiscaux jugés intolérables.

PAS D'INQUIÉTUDES À ZURICH

Mais une commission du Conseil national y travaille déjà, mise en route par l'initiative parlementaire du droguiste Schärli (PDC-LU), qui demandait un impôt minimum pour les grandes coopératives non agricoles. On ne doit pas trop s'inquiéter ni à Zurich, même si le conseiller national et directeur Migros Walter Biel n'est pas membre de la commission, ni à Bâle, puisque Otto Stich, chef de tout le personnel Coop, en est membre, lui.

Quant aux radicaux, ils ont flairé la nécessité de faire quelque chose-mais-pas-trop, — c'est-à-dire un rapport. Lequel déplore le processus de concentration dans le commerce de détail, envisageant la sauvegarde des petites entreprises commerciales par la coopération et l'autodéfense.

Rien de bien engageant donc, mais il y a mieux dans le genre hypocrite: le rapport radical préconise un renforcement de la législation sur la concurrence déloyale, alors que, tout comme le Vorort et autres organisations apparentées, le parti radical vient de signaler qu'il s'opposait à toute forme d'action sur les structures par le biais de la Loi sur la concurrence déloyale en révision... Lors de la prochaine session des Chambres fédérales, il y aura d'intéressantes discussions entre les représentants, tous radicaux, et tous suisses alémaniques, du grand et du moins grand capital. Tout le monde a ses ailiers: le parti de MM. Ruegg, Eisenring et de Capitani n'est évidemment pas tout à fait celui de MM. Otto Fischer (ex-directeur de l'USAM) ou Hans-R. Früh (droguiste et membre du Comité de l'USAM).

D'OÙ VIENDRA LE SALUT

Tout ce branle-bas, qui annonce un beau zèle motionnaire pour la session de mars, a bien entendu le caractère d'un alibi peu convaincant. Pas de quoi consoler les commerçants qui ont mis la clé sous la porte, parce que les fournisseurs leur faisaient des conditions discriminatoires, parce que les propriétaires montaient insupportablement les loyers, ou parce que les enfants ne voulaient pas entendre parler de poursuivre l'exploitation du magasin.
Les partis bourgeois sont dans l'impossibilité de préconiser les mesures de sauvegarde efficaces: on ne peut vouloir à la fois le fonctionnement du système libéral et le maintien des structures. Et même l'accumulation des propositions ne recouvre pas cette contradiction, qui condamne d'avance à l'échec.

LE DILEMME DU CONSOMMATEUR

Moyennant quoi, le processus de concentration se poursuivra, à moins que la gauche ose enjamber l'ombre terrible de l'idéologie coopérative.
A moins que le secours vienne d'ailleurs, apporté par ceux qui pensent d'abord à l'écologie, à l'aménagement du territoire, à l'économie de proximité, à la convivialité, à la défense nationale économique, au renouveau de Migros ou de Coop, etc.
Un seul ennui: si beaucoup de gens pensent désormais que l'épicier est une figure sociale de l'avenir comme du passé, certains de ceux-là, et tous les autres qui ne pensent pas (la même chose) vont présentement s'approvisionner dans les grandes surfaces, et précipitent la ruine de ceux qu'ils souhaiteraient voir survivre.

Parfait dilemme pour consommateur averti: la rationalité (écqnomique) n'est pas forcément garante de cohérence (idéologique).

---

deur suisse — c'est-à-dire *payé* par moi (ou plutôt par mon père, contribuable vaudois) pour faire un certain travail — lui et les autres employés de l'administration fédérale — incapables d'orthographier convenablement le nom de Bavaud, qui devient *Pavaud*, ou *Bavaut*; confondant le père, *Alfred*, avec le fils, *Maurice*... Moi qui me faisais du souci pour ceux de mes élèves qui ne distinguent pas toujours entre *Mauriac* et *Maurois* ou *Maurras*: voilà pour eux des perspectives inespérées et toutes trouvées!

Maurice Bavaud fut donc exécuté en 1941.
Quatorze ans plus tard, 1955, la Confédération suisse introduisait une action en réhabilitation («Wiedergutmachung») auprès du tribunal compétent de l'Allemagne fédérale! Lequel tribunal accéda à la demande, cassa le jugement — et ramena la peine à cinq ans de prison, les frais du recours étant mis à la charge de la *Bundesrepublik*!

Admirables juristes! Du moins, personne ne les accusera de se laisser arrêter par des considérations contingentes.

D'ailleurs, leurs arguments étaient bons: la vie du sieur Hitler, Adolf, comme celle de tout autre citoyen allemand, était protégée par le paragraphe tant et tant du Code pénal. Par conséquent...
La Confédération ne se découragea pas et interjeta recours. En appel, considérant que dans le cas de B., il n'y avait pas même eu commencement d'exécution — et désirant d'autre part entretenir de bonnes relations avec la Suisse — le tribunal *acquittait* l'accusé et versait à sa famille la somme de francs suisses 40 000 (quarante mille). Laquelle renonçait en échange à toute autre prétention. Comme quoi, tout est bien qui finit bien. Il y a des juges à Karlsruhe! Inutile de dire que pour une part, ils fonctionnaient déjà sous le III[e] Reich.

J.C.

MÉDIAS

Le parent pauvre de l'information

L'information scientifique, parent pauvre de la presse quotidienne helvétique, la lacune est évidente, spécialement dommageable au moment où ce qu'il est convenu de nommer le progrès technique affleure pratiquement toutes les grandes controverses de société, de l'affirmation de l'informatique au casse-tête énergétique. Il y va à coup sûr de la sérénité de débats cruciaux à venir qu'un effort d'information et de vulgarisation contribuerait à rendre moins passionnels. Il y va évidemment aussi d'une réappropriation du savoir pour le plus grand nombre, condition «sine qua non» d'une certaine autonomie individuelle. Bref, les enjeux ne sont plus ici à décrire, tant ils sont évidents et fondamentaux.

L'absence presque totale de la presse traditionnelle sur ce front peut s'expliquer: complexité croissante des matières en cause, manque de journalistes spécialisés et capables de traduire les questions qui se posent en un langage à la fois précis et accessible, faible intérêt pour ce qui n'est pas la performance, l'événement, provoqué ou non. Certes, l'information scientifique a tout de même ses fleurons, ses lettres de noblesses, les émissions «médicales» sur le petit écran par exemple, et les chroniques régulières de quelques spécialistes, hôtes réguliers de journaux qui ont les moyens de conserver leur collaboration exclusive, mais le constat global demeure inquiétant.

Tenter de remédier à cet état de fait, c'est d'abord fixer avec la plus grande exactitude possible les acquis et dégager l'ampleur des manques. C'est ce qu'a tenté de faire Jean-Jacques Daetwyler, journaliste scientifique lui-même (collaborateur régulier de «24 Heures», notamment) et lecteur à l'Université de Berne. Son travail, présenté tout récemment à Chamonix aux Troisièmes Journées sur l'éducation scientifique, tient en une enquête menée méticuleusement en deux temps, quatre semaines en 1976 (23 février au 21 mars[1]) et un mois en 1979 (1er au 30 septembre): jour après jour, les articles touchant à l'information scientifique, technique et médicale ont été recensés dans un certain nombre de quotidiens, 17 la première fois (dont les 10 plus forts tirages de la période considérée) et 5 la seconde fois (parmi les plus forts tirages une nouvelle fois — voir tableau ci-contre, dernières colonnes).

En 1976, les données recueillies confirmaient largement les hypothèses: la science est faiblement représentée dans l'ensemble des pages rédactionnelles (1,5% en moyenne et 370 articles recensés au total). Et cette lacune apparaît d'autant plus criante quand on compare le sort réservé à l'information scientifique au traitement d'autres rubriques: une enquête complémentaire menée sur une semaine (15 au 21 mars) montre que la «culture» (musique, beaux-arts, lettres et spectacles) représente en moyenne 4,5% des pages rédactionnelles, l'économie 7% et les sports 14% (le tableau reproduit ci-contre est la synthèse de ces précieuses indications).

Un peu plus de trois ans plus tard, répétition de l'exercice sur cinq grands journaux d'informations générales. Très nette amélioration pour trois d'entre eux, le «Tages Anzeiger», la «NZZ» et «La Suisse», état stationnaire pour les deux autres, «Blick» et «24 Heures» (la surface des articles est très différente d'un titre à l'autre, quatre fois plus

Journal	Enquête principale 1976 (4 semaines)		Enquête complémentaire 1976			Enquête 1979 (1 mois)	
	Sciences + Techn.		Finance Economie	Culture	Sports	Sciences + Techn.	
	dm²	% de la surf. réd.	% de la surf. réd.	% de la surf. réd.	% de la surf. réd.	dm²	% de la surf. réd.
Blick	35	1,0	—[1]	—[1]	25,0	22	0,7
Tages Anzeiger	170	2,3	8,0	8,0	8,5	541	5,7
NZZ	340	3,4	21,0	9,5	6,5	889	7,1
24 Heures	180	3,0	10,0	4,5	16,5	228	2,7
National Zeitung	135	1,1	7,5	6,5	8,0	—	—
La Suisse	30	0,4	3,0	1,0	17,5	185	2,5
Tribune de Genève	155	2,1	7,0	6,0	14,5		
LNN	71	0,9	7,5	5,5	12,5		
Berner Tagblatt	110	1,6	7,0	5,0	12,5		
Ber Bund	172	2,3	9,0	9,5	13,0		
Vaterland	115	1,5	6,0	4,0	10,5		
Berner Zeitung	110	1,6	3,5	2,0	14,5		
Nouvelliste	55	0,9	1,5	1,5	26,0		
Gazette de Lausanne	25	0,6	20,0	8,5	5,5		
Journal du Jura	35	0,6	3,0	—[1]	16,0		
Voix Ouvrière	50	1,9	—[1]	7,5	10,5		
Winterthurer AZ	22	0,7	0,5	1,5	17,0		
Moyennes	106	1,5	7,0	4,5	14,0		

[1] Inférieur à 0,5%.

importante par exemple dans la «NZZ» — sujets largement développés, à l'intention de lecteurs spécialisés — que dans «Blick»). Sans atteindre des sommets, l'intérêt des éditeurs considérés s'est renforcé: constat encourageant.

QUANTITÉ ET QUALITÉ

Mais J.-J. Daetwyler ne se borne pas à un examen quantitatif; il se risque à une appréciation qualitative du traitement de l'information scientifique, sans pouvoir aborder, faute de moyens, le contenu même des articles, leur fiabilité, la façon dont les lecteurs les ont reçus.
S'agissant des thèmes traités, l'écologie et l'énergie d'une part, la médecine et l'hygiène d'autre part sont les plus fréquentés «peut-être parce qu'ils sont considérés comme plus proches des préoccupations quotidiennes et censés intéresser davantage le public».
Le décortiquage des rythmes de parution est également révélateur. En 1976, on note d'une part les journaux qui rassemblent l'information scientifique en une page ou supplément hebdomadaire («NZZ», par exemple): le lecteur intéressé trouvera ainsi sans peine les textes qui l'intéressent, «mais cette méthode reflète aussi une conception élitaire de la science dans la mesure où l'information sur le domaine en question échappe alors plus ou moins systématiquement aux autres lecteurs». Dans d'autres quotidiens, on tente «d'aller au-devant du lecteur» en plaçant les rubriques scientifiques à proximité d'actualités qui connaissent un taux de lecteurs élevé (chronique en page 2 de «24 Heures»). En 1979, la distribution paraît plus égale au cours de la semaine dans les cinq journaux considérés, avec pourtant une pointe (sauf dans «Blick») dans les éditions du week-end.

Le voisinage publicitaire peut constituer un indice du degré d'intérêt que l'annonceur porte à la présence de telle ou telle catégorie d'information (exemple typique: les rubriques «gastronomiques»). La proximité d'articles scientifiques peut être souhaitée par l'annonceur en fonction du public visé par sa campagne publicitaire (par exemple, vente d'appareils médicaux ou d'équipements techniques). Dans quatre des cinq journaux dépouillés en 1979 la proportion des articles situés à proximité de publicité oscille en 30 et 40%; dans «Blick» ce pourcentage monte à 95%. L'espace rédactionnel se vend aussi.

Le placement et la mise en valeur des articles reflètent aussi dans une certaine mesure une façon d'apprécier l'importance de la science dans son contexte humain et social. En 1976, elle n'est guère mise en valeur. En 1979, s'il semble y avoir amélioration, elle n'est pas encore particulièrement patente (Daetwyler a mis au point un système d'évaluation tenant compte de la place du texte dans le corps du journal, du voisinage de la nature du texte qui est à proximité immédiate, du titre et de la typographie, entre autres critères qui font partie du «ménage de l'édition»).

Dernière note qui a son importance: la majeure partie de l'information scientifique présentée dans les cinq quotidiens retenus en 1979 est élaborée spécialement au coup par coup: deux tiers des articles sont des textes d'auteurs, signés.

[1] Première partie de l'enquête publiée dans «Politique de la science» 4/1976 (pp. 241-245).

ANNEXE

Le hit-parade des tirages en Suisse romande

Les journaux qui acceptent de faire «contrôler» leur tirage devraient en principe se soumettre à un tel examen au moins tous les trois ans (à la clef de cet exercice, notamment, la classification des publications selon différents barèmes publicitaires). Il semble que cette obligation soit plus ou moins bien respectée, si nos fiches sont tout à fait à jour. Voyez plutôt les indications en notre possession, qui nous autorisent à établir le tableau suivant de l'état des tirages de la presse romande au début de février (en italique, l'année du contrôle):

1981		*Tirage*	*Rang*
Le Démocrate (Delémont)		17 054	10
1980			
Tribune de Genève		70 608	2
Le Nouvelliste/Feuille d'Avis du Valais (Sion)		39 327	5
L'Impartial (La Chaux-de-Fonds)		30 940	8
Est Vaudois (Montreux)		11 250	12
Journal du Jura/Tribune jurasienne (Bienne/Moutier)		14 586	11
Feuille d'Avis de Vevey		9 302	15
1979			
24 Heures (Lausanne)		93 347	1
Journal d'Yverdon		8 334	17
La Liberté (Fribourg)		32 109	7
Le Courrier de Genève		8 556	16
1978			
Feuille d'Avis de Neuchâtel		36 740	6
La Suisse (Genève)	semaine	64 440	3
	dimanche	107 232	
1977			
Tribune-Le Matin	semaine	49 767	4
(Lausanne)	dimanche	118 154	
Journal de Genève		18 764	9
Gazette de Lausanne		9 555	14
Nouvelle Revue de Lausanne		8 106	18
1976			
Le Pays (Porrentruy)		11 089	13

Total des tirages des jours ouvrables: 533 874. Total dans lequel Lousonna, avec ses trois quotidiens, «La Suisse», «24 Heures» et «TLM», se taille la part du lion: 207 554 (38,9%), tout en conservant un monopole absolu sur les dimanches (100%).

POINT DE VUE

Pétrole genevois

Il a le vrai visage d'un Saoudien et des hommes d'affaires genevois l'entourent, l'accostent, comme une jolie femme: «Permettez! Je m'intéresse au monde arabe, à sa culture. Vous venez d'Arabie saoudite? d'un Emirat, peut-être?»

Il a peine à refuser un café qu'on lui offre «en toute amitié», puis un deuxième café, un pousse-café...

Mais dès qu'on s'aperçoit qu'il parle couramment le français, le ton se fait moins chaleureux.

Et quand mon ami précise qu'il est Tunisien, c'est l'effroi.

Un Arabe qui vient d'un pays sans pétrole. Autant dire une entraîneuse annonçant qu'elle a une jambe artificielle (la morale est à ce niveau). Cela dit, s'il racontait, dans un mauvais anglais, qu'il arrive du Koweit, il pourrait sauter par la fenêtre et tous ces affairistes, munis d'un manuel de conversation arabe, sauteraient derrière lui.

J'exagère? A peine. Près du «Grand Passage», là où stationnent les limousines d'émirs ou de diplomates arabes qui visitent les magasins, on voit des vendeurs de villas, des promoteurs, faire la cour aux chauffeurs de ces Excellences, leur verser des pourboires. Pour humer de plus près le pétrole.

«Collaborer avec vous? A la bonne heure! Si vous m'assurer un bon salaire, car je ne suis ici qu'un petit employé», a répondu hier à l'un de ces courtisans, mon Tunisien, excédé mais sincère.

Joli toupet de sa part. De quoi lui faire retirer son permis de séjour.

Gilbert Baechtold

A SUIVRE

Il y a quelques jours à Berne, la Commission fédérale d'experts pour l'utilisation de l'énergie solaire rendait compte de ses premiers travaux. La conférence de presse tenue à cette occasion faisait l'objet d'un compte rendu relativement détaillé de l'Agence télégraphique suisse reproduit plus ou moins largement par les principaux quotidiens: plutôt moins, par la «Tribune-Le Matin» qui titrait sans trop se «mouiller», «Le solaire lorgne du côté de l'industrie»; plutôt plus, par «La Liberté» dont le titre était déjà plus engagé, «Energie solaire: un avenir plein de promesses pour les industriels». Les textes des correspondants à Berne qui s'étaient donné la peine, pour l'occasion, de rédiger eux-mêmes un résumé de la démonstration des spécialistes étaient présentés sous un éclairage très contrasté: il y a un monde entre le titre de «24 Heures» (compte rendu de P.-A. Stauffer), «Pour l'énergie solaire: «Doublez les crédits!» et celui du «Journal de Genève» (J.-P. Gattoni), «Les conclusions d'experts fédéraux: Le solaire n'est pas la panacée». Les amateurs pourront se faire une idée de la question en suivant, du 30 mai au 7 juin prochain, les deuxièmes «Rencontres solaires suisses» qui auront lieu à Sierre (halle de Graben!). Thème central de l'exposition et du cycle de conférences: l'énergie solaire passive, «c'est-à-dire celle où l'apport solaire est direct et ne nécessite aucun apport d'énergie auxiliaire».

* * *

Comment empoigner les problèmes liés à l'usage de la voiture dans notre pays? Tout d'abord, à coup sûr, en mettant à jour les énormes intérêts sociaux, financiers et commerciaux que recouvre ce marché. Tout récemment, la Chambre de commerce Allemagne-Suisse estimait à environ 80 000 les postes de travail liés, en Suisse, à l'automobile. Plus largement, l'institut de sondage Scope (Lucerne) tentait, ces derniers mois également, de situer l'importance de la voiture dans les ménages helvétiques. Réponse globale: pour cent ménages, 90 voitures (100 ménages = 271 «véhicules», soit 137 vélos, 38 vélomoteurs, 6 motos et 90 voitures), un quart des propriétaires n'utilisant leur automobile que pour leurs loisirs. A noter: sans que l'on sache exactement quelle était la formulation des questions posées par les enquêteurs, 37% des automobilistes interrogés déclarent être prêts à utiliser davantage les transports publics tandis que 47% d'entre eux refusent ce changement dans leurs habitudes (56% en 1974...).

* * *

Combien d'auditeurs romands n'ayant pas la possibilité de suivre les nouvelles de RSR 1 pensent à écouter le bulletin d'information de 13 heures sur RSR 2? Fort peu sans doute et c'est dommage parce que le bulletin est bref et malgré tout complet. Les compléments sont aussi courts et malgré tout informatifs. Enfin la revue de la presse d'opinion, le vendredi, mériterait une ample diffusion, même si sa brièveté empêche de donner beaucoup de reflets d'une presse très variée: syndicale, religieuse, politique, agraire et nous en passons.

* * *

Qui prétend que les dialectes alémaniques n'évoluent pas dans le sens d'une langue autonome comparable à l'évolution qui a abouti au néerlandais? Un éditeur bernois a publié récemment une traduction en «schwyzertütsch» de poèmes de Prévert. Et ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

* * *

Indro Montanelli, directeur du journal italien «Giornale Nuovo», a été interrogé par Roberto Gervaso pour l'hebdomadaire «Oggi». A la question: pourquoi les journaux de parti sont indigestes? il a répondu: «Parce qu'ils sont des instruments de propagande, ce qui est toujours du mauvais journalisme» (Perchè strumenti di propagande, che è sempre cattivo giornalismo).